

REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

du 9 Novembre 2021 à 18 H30

Présents (15/15) : M. Patrick VERGEZ, M. William JULLIEN, Mme Corine VALADE, M. Pierre DUSSIDOUR, Mme Nelly VERGEZ, M. Damien BERRY, Mme Marie-Thérèse BARBIER, M. Christian CAVE, M. Patrick BARRIERE, M. Bruno PRESSAC, M. Raymond BONNETEAU, Mme Hélène FOISSARD.

Absent excusé : Mme Sandra TOURNAIRE qui a donné pouvoir à Mme Nelly VERGEZ, Mme Agnès URBAIN qui a donné pouvoir à M. Christian CAVE. Mme Corine ROUFFAUD.

Madame Corine VALADE a été élue secrétaire de séance.

Demande d'approbation du Compte-rendu précédent reçu par chaque conseiller à leur domicile.

DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Vente d'un bien, appartenant à la SCI IMAGINE 16 Rue Arago à Angoulême. Bien situé section AM N° 66 au N° 8 Place des Halles, surface au sol de 178 m² – 16320 VILLEBOIS-LAVALETTE. Ce bien est vendu pour 215 000 € à la SCI NIMAXEL domicilié à SURESNES (Hauts de Seine).

Le conseil municipal vote CONTRE la préemption à l'unanimité.

DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Vente d'un bien, appartenant à Monsieur Norbert FRADIN 93 Quai des Chartrons à Bordeaux. Bien situé section AD N° 128, 98 et 99 au N° 15 Rue André Bouyer, surface au sol de 1836 m² – 16320 VILLEBOIS-LAVALETTE. Ce bien est vendu pour 85 000 € aux Consorts DOLO du Plessis Robinson (hauts de seine).

Le conseil municipal vote CONTRE la préemption à l'unanimité.

DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Vente d'un bien, appartenant à la SCI PAVAS 16320 Villebois-Lavalette 7 Rue de l'Eglise. Bien situé section AL N° 207 et 209 Rue de Gamby, surface au sol de 770 m² – 16320 VILLEBOIS-LAVALETTE. Ce bien est vendu pour 30 000 € à Monsieur JC DURIEUX et Madame Joëlle LABARDE domicilié à PARIS.

Le conseil municipal vote CONTRE la préemption à l'unanimité.

DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Vente d'un bien, appartenant à la SCI PAVAS 16320 Villebois-Lavalette 7 Rue de l'Eglise. Bien situé section AD N° 114 – 115 et 116 au 7 Rue de l'Eglise, surface au sol de 1065 m² – 16320 VILLEBOIS-LAVALETTE. Ce bien est vendu pour 375 000 € à Monsieur JC DURIEUX et Madame Joëlle LABARDE domicilié à PARIS.

Le conseil municipal vote CONTRE la préemption à l'unanimité.

DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Vente d'un bien, appartenant à la SCI CEMM L'Etang Genevreau à Fouquebrune. Bien situé section ZC N° 204 (parcelle mère 127) – et 206 (parcelle mère 129) au N° 26 Avenue de Maison Blanche, surface au sol de 1991 m² – 16320 VILLEBOIS-LAVALLETTE. Ce bien est vendu pour 220 000 € à la CRCAM Charente Périgord domiciliée à Soyaux.

Le conseil municipal vote CONTRE la préemption à l'unanimité.

DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Vente d'un bien, appartenant aux Consorts PORTRAIT 5 Grand'Rue. Bien situé section AM N° 61, surface au sol de 35 m² – 16320 VILLEBOIS-LAVALLETTE. Ce bien est vendu pour 37 000 € à Monsieur et Madame Hervé GALETOU domiciliés à PERIGNAC.

Le conseil municipal vote CONTRE la préemption à l'unanimité.

RENOUVELLEMENT CONVENTION FOSSES DU CHATEAU

Je vous rappelle que nous avons passé une convention avec un droit de passage avec Madame et Monsieur DUMAS/GICQUEL pour qu'ils puissent accéder en voiture sur les fossés du château de façon à pouvoir par exemple décharger des courses, il n'y a pas d'autres accès pour un véhicule. Ils ont vendu leur bien et les nouveaux propriétaires nous demandent la mise en place de la même convention.

Vote : Pour Contre Abstention

ATTRIBUTION COMPENSATION CCLTD

Monsieur le Maire rappelle la réunion que nous avons eu avec Monsieur AMBAUD Président de la CCLTD le 25 octobre dernier.

Comme il a été évoqué le conseil municipal doit prendre une décision de principe au sujet des attributions de compensation et ainsi se prononcer pour adopter la redistribution solidaire des AC. Après avoir entendu les explications du Président de la CCLTD :

Le conseil municipal donne un avis favorable (13 pour – 1 abstention)

OUVERTURE CREDITS 2022

La Loi autorise les Maires à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au Budget de l'exercice précédent. En application de ces dispositions, je vous demande l'autorisation d'ouvrir des crédits d'investissement pour l'année 2022 dans l'attente du vote du Budget Primitif.

Monsieur le Maire propose d'ouvrir 30 000 € sur l'article 2033 et 90 000 € sur l'article 21318.

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité

DIVERS

- Réunion communes nouvelles le 22 novembre à 18 H à Chalais
- Visite du Département pour les carrefours, routes et autres soucis de voirie le 16 novembre à 10 H 30

- Jetons borne camping car
- Travaux ancienne trésorerie
- Sécurité L'Houmeau
- Colonnes enterrées PAVE (Point d'Apport Volontaire Enterré) – Suppression des bacs de ramassage au cimetière – réouverture de la fosse
- Marche 17 décembre 2021 « La Corrida de Noël » Accord à la proposition
- A partir de début décembre vente de truffes au marché le samedi matin
- Réunion de la CPTS (Communauté Professionnelle de Santé) qui couvre l'ensemble du territoire de proximité pour répondre aux besoins de santé de la population.
- CAUE « balade thermographique au cours de l'hiver ».
- Demande d'aide financière pour la participation au JO 2024 à Paris de la jeune Sokhna LACOSTE en athlétisme 400 m. Elle est domiciliée à Edon. Elle est meilleure française sur 400 m en 2020, 4° Européenne de moins de 23 ans sur 400 m en 2021, 13° mondiale de moins de 23 ans sur 400 m en 2021, record de France moins de 23 ans du 4 fois 400 m, participation aux JO 2021, meilleure première relayeuse française de tous les temps sur 4 fois 400 m. Sa demande sera examinée au BP 2022.
- Lundi 15 novembre bilan forum des associations
- Commission sécurité le 30 novembre à 18 H 30 à la mairie
- Marché de Noël le 12 décembre

La séance est levée à 19 H 50. Prochaine réunion le 13 décembre 2021 à 18 H 30